



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **La Police gambienne s'engage à rompre avec les abus des droits de l'homme**

**BANJUL, le 30 janvier 2019** – Du 29 au 30 janvier 2019, 30 agents de la Police gambienne ont pris part à un atelier de droits de l'homme tenu à *Metzy Residence Hotel* à Banjul, qui leur a permis de réfléchir sur l'exécution de leur travail, en conformité avec les normes internationales de droits de l'homme.

Les participants ont été exposés aux principes clés des droits de l'homme limitant le recours à la force lors des manifestations, ainsi qu'à ceux liés aux procédures d'arrestation, de perquisition et de saisie. Ils ont également été introduits aux principaux instruments des droits de l'homme qu'ils doivent appliquer, notamment le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et la Convention des Nations Unies contre la torture, ratifiée par la Gambie le 28 septembre 2018.

Organisé conjointement par le Bureau régional du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme pour l'Afrique de l'Ouest (OHCHR-WARO) et l'Institut des droits de l'homme et du développement en Afrique (IHRDA), l'atelier s'est terminé par un engagement des participants à donner la priorité aux droits de l'homme. De retour dans leurs unités respectives, ils devraient élaborer ainsi un plan d'action dans le but de mettre en pratique avec leurs collègues les connaissances nouvellement acquises.

Reconnaissant l'importance multiforme des droits de l'homme dans les activités de maintien de l'ordre, un Inspecteur de police dit: « Lorsque les forces de l'ordre respectent, promeuvent et défendent les droits de l'homme, la confiance du public s'établit et nous sommes également protégés ». Il est d'autant plus nécessaire aujourd'hui de rompre avec des pratiques abusives du passé et instaurer la confiance. Le pays est en phase de transition après 22 ans de régime brutal au cours duquel des éléments de la police gambienne ont joué un rôle central.

Dans son allocution d'ouverture, Séraphine Wakana, Coordinatrice résidente de l'ONU, a souligné que « la communauté dépend de la police pour protéger l'ensemble des droits par le biais de l'application effective des lois du pays, y compris les droits de l'homme. » Elle a en outre mis l'accent sur le rôle crucial de la police « pour assurer le succès de la démocratie, puisqu'elle est la gardienne du droit et la première ligne de défense des droits de l'homme ».

De son côté, Gaye Sowe, le Directeur exécutif d'IHRDA, a corroboré les affirmations des autres autorités présentes et a ajouté que, lorsque les policiers sont perçus comme des acteurs qui respectent, promeuvent et défendent les droits de l'homme, ils peuvent contribuer à une administration équitable de la justice à travers poursuites judiciaires réussies, ainsi qu'à la construction des sociétés stables, par la résolution pacifique des conflits et des plaintes.

FIN



**Le bureau régional du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme en Afrique de l'Ouest (OHCHR-WARO)** est la principale agence du système des Nations Unies chargée de la promotion et de la protection des droits de l'homme en Afrique de l'Ouest. **L'Institut des droits de l'homme et du développement en Afrique (IHRDA)** est une organisation non gouvernementale panafricaine qui s'emploie à promouvoir la sensibilisation aux droits de l'homme en Afrique et à améliorer l'efficacité du système africain des droits de l'homme à travers la défense des droits des victimes, ainsi que les actions d'éducation et d'information sur les droits de l'homme.

Pour plus d'informations et pour des questions concernant les médias, veuillez contacter Mme Mariana Gomes Neto: [mgomesneto@ohchr.org](mailto:mgomesneto@ohchr.org) / +221 777404665 et Djeugoue Brice Martial: [bmdjeugoue@ihrda.org](mailto:bmdjeugoue@ihrda.org) / +2207751208.